

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le 9 décembre 2013 à 19h30 heures, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude et à laquelle sont présents:

Mesdames les conseillères:

Messieurs les conseillers:

Sylvain Lafrenaye, Michael W. Savard, Claude Graveline, Kim Tétrault, Marco Beaudry et Annick Corbeil tous membres du Conseil et formant quorum.

Est absent monsieur le maire Yves de Bellefeuille.

Sont aussi présentes, madame Sylvie Beauregard, directrice générale, et madame Nancy Carvalho, agente administrative.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SESSION

La mairesse suppléante, madame Annick Corbeil, vérifie le quorum et ouvre la séance en l'absence du maire, monsieur Yves de Bellefeuille. Elle mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du budget pour l'exercice financier 2014
4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2014-2015-2016
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

2013-12-320

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,
IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. LECTURE ET ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014

La directrice générale fait une présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2014 et un document est joint en annexe A au procès-verbal.

2013-12-321

Après étude,
Sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,
Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,
IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le budget pour l'année 2014 tel que soumis et joint en annexe A au procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2014-2015-2016

2013-12-322

Sur la proposition de M. le conseiller Claude Graveline,
Appuyée par M. Le conseiller Michael W. Savard,
IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2014-2015-2016 tel que présenté et joint en annexe B au procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période est tenue à l'intention des personnes présentes.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2013-12-323

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,
IL EST RÉSOLU:

QUE la séance soit levée à 19h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, Annick Corbeil, mairesse suppléante de Saint-Jude, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Annick Corbeil, mairesse suppléante

Sylvie Beauregard
directrice générale et secrétaire-trésorière